

Gentlemen du déménagement

Pascal André prend l'Écotaxe en ligne de mire pour développer le groupement

Suivant la stratégie établie par le conseil d'administration du groupement, le nouveau président des Gentlemen du déménagement entraînera ses adhérents dans la valorisation des solutions réduisant l'Écotaxe et des services spécifiques pour développer le chiffre d'affaires du réseau.

Les services à valeur ajoutée et les niches commerciales réussissent aux Gentlemen du déménagement (Montélimar, 26) et la réduction des frais d'Écotaxe en sera un. À côté des opérations de transport combiné en caisses mobiles Combidem, du transport national et international, du partenariat avec le réseau Proxidem pour augmenter les volumes, le réseau a ainsi développé des services répondant au changement comportemental des clients. C'est, par exemple, la vente en ligne d'emballages et la location de véhicules de déménagement pour les particuliers qui souhaitent effectuer la prestation eux-mêmes. C'est la création de SOS Box, une offre de self-stockage de meubles, de maté-

riel et de cartons dans des boxes aménagés dans des entrepôts gérés par les Gentlemen ou encore le service de relocation Opem, qui propose aux clients de prendre en charge leurs démarches administratives d'installation et ce jusqu'à la recherche de nouveaux domiciles ou de la nouvelle école pour les enfants. Grâce à ces services, le groupement a pu réaliser un chiffre d'affaires 2012 de 128 millions d'euros pour 100 entreprises partenaires et 3000 salariés : "Nous devons apporter aux clients des services que nos concurrents n'offrent pas et ces niches du self-stockage et de la relocation nous ont assuré un fort développement", commente Pascal André, le nouveau président des Gentlemen du démé-



Pascal André

nagement. Membre du réseau depuis 1992, Pascal André sait comme l'action de groupe peut porter des fruits et il axera donc scrupuleusement ses trois années de présidence sur la stratégie établie par le conseil d'administration du réseau, laquelle consistera à bien structurer les services créés et à les

valoriser. Mis en valeur par l'actualité de l'Écotaxe, Combidem portera l'essentiel des espoirs de développement du groupement : "Pour nous, l'Écotaxe sera un atout car nous sommes outillés pour l'affronter, particulièrement dans le cadre des déménagements d'entreprise, assure Pascal André. Les grands groupes ont bien compris à travers nos communications l'intérêt qu'ils auraient à utiliser Combidem pour réduire le montant de la taxe. Nous disposons aussi d'un parc de véhicules récent, allant d'Euro 4 à Euro 5 EEV et bientôt Euro 6, ce qui nous permet de répondre à des appels d'offres. Notre siège est Iso 14000 et nous faisons suivre à nos conducteurs des formations en écoconduite. Enfin, nous avons signé des

accords avec des sociétés de recyclage pour récupérer et valoriser les mobiliers dont les entreprises ne veulent plus. Ces services sont difficiles à valoriser, mais ils nous attribuent une bonne image et nous permettent d'obtenir de nouveaux contrats." Et comme on n'est jamais mieux servi que par soi-même, le groupement parraine aussi les cessions d'entreprises en son sein afin d'entretenir la taille et la force du réseau. Ce qui n'empêche pas le conseil d'administration d'étudier toute nouvelle candidature à l'intégration dans le groupement. Pour mémoire, la cotisation des entreprises consiste en une commission mensuelle calculée selon le chiffre d'affaires réalisé.